

ORDURES MÉNAGÈRES

Vous êtes nombreux à appeler pour nous aviser que la collecte de vos ordures ménagères n'a pas été ramassée complètement. Sauf exceptions, chaque unité de logement a droit à **1 bac**. Dans le passé, l'éboueur ramassait généralement tous les bacs, mais il le faisait à sa charge et ne peut plus le faire .

Les sites d'enfouissement sont presque pleins et la valorisation des matières en recyclant, compostant et en utilisant les éco-centres est priorisée. Saviez-vous que seulement 3% des matières devraient se retrouver dans le bac à ordures? Si vous avez des questions et/ou suggestions, n'hésitez pas à nous contacter au 450-269-2999.

